

Extrait du Registre des Délib Comité Syndical du 23 Septe

Envoyé en préfecture le 05/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de Septembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Longèves, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

taient présents :			
CCVSA 09/15	CHOLLET Joël		BENET
	MILLET Martial		FAYMOREAU
	ROBIN Noël		LIEZ
	GELOT Jean-Marie		MAILLE
	GRIMAUD Claude		MAILLEZAIS
	GUILLON Denis		ST HILAIRE DES LOGES
	CHATAIGNE Jean-Louis		ST SIGISMOND
	CHEVALIER Jean-Claude		VIX
	BAUDOUIN Jacques		XANTON CHASSENON
	METAIS Antoine		CHAILLE LES MARAIS
CCSVL	LANDAIS Bernard		CHAMPAGNE LES MARAIS
06/14	CHARPENTIER Arnaud		LUCON
	LEGERON Joël		ILE D'ELLE
	GANDRIEAU James		STE PEXINE
	DAVID Laetitia		VOUILLE LES MARAIS
CCPFV 14/22	GUIGNARD Gérard		BOURNEAU
	BOULARD Stéphane		DOIX LES FONTAINES
	BIENVENU Alain		LE LANGON
	MAROT Roger		LONGEVES
	LUCAS Noëlla		L'ORBRIE
	RIVIERE Jean-Paul		MARSAIS STE RADEGONDE
	BOBINEAU Joël		MERVENT
	RIDEAU Daniel		MONTREUIL
	FILLON Nicolas		MOUZEUIL ST MARTIN
	SAVINEAU Michel		PISSOTTE
	BOUCHER Yves-Marie		PETOSSE
	HERNANDEZ Philippe		ST MARTIN DES FONTAINES
	RAGUIN Pierrette		ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves		SERIGNE
CCPLC 05/10	GOURMAUD Yvon		ANTIGNY
	BOISSON Philippe		LA CHAPELLE AUX LYS
	LESAUVAGE Ghislaine		MARILLET
	CHATELIER Christian		ST HILAIRE DE VOUST
	GUÉNION Christian		ST MAURICE DES NOUES
Total délégués présen	nts : 34/64		
POUVOIRS	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE	à LANDAIS Bernard
	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	à BOULARD Stéphane
	ARNEAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE	à MAROT Roger
	,	COMTE	
	MOREAU Yannick	DAMVIX	à ROBIN Noël
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	à GUILLON Denis
	MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	à DAVID Laetitia
Total présents et représentés : 41/64			
rotal presents et repr	C5C11C5 . 41704		

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atte peut valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 05/10/2024

Reçu en préfecture le 05/10/2024

Publié le en l, declare que le Comité Syndical ID : 085-258501634-20240923-DELIB732024-DE

OBJET: CTEAU DES MARAIS MOUILLES DE LA SEVRE NIORTAISE ET DU MIGNON - DELIB N°73/CS 23 SEPT 2024

Monsieur le Président précise que par délibération du 27/02/2024 le SmVSA a décidé d'apporter une participation financière aux travaux de restauration des berges du canal du Nouveau Béjou à Damvix, sous maîtrise d'ouvrage de l'Union des Marais Mouillés. Initialement prévu à 40 000 €, cette participation est réévaluée à un total de 50 767 € en raison des travaux supplémentaires.

Des difficultés techniques ont été rencontrées au niveau du village de Bazoin, sur la zone calcaire où les pieux ne pouvaient être correctement fichés sur environ 100m. Le rideau de pieux installé a dû être renforcé de tirants en inox. De plus la profondeur du canal a engendré un surplus de remblais nécessaire pour reconstituer le talus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Signer la convention et toutes les pièces nécessaires avec l'Union des Marais Mouillés et la commune de Damvix pour la participation aux travaux de restauration de berges du canal du Nouveau Béjou, dans la limite de 50 767 € TTC au total ;
- Verser le montant annuel de 12 692 € TTC de 2024 jusqu' à 2027 inclus (participation sur 4 ans) et prévoir les crédits budgétaires nécessaires sur les budgets futurs.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour extrait conforme, LE PRESIDENT, Arnaud CHARPENTIER